

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



HEURES	THERM.	HYGROM.	AEROM.	VENTS.	ciel.
7 heures du mat.	13.1 au-dessous de 0.	65 deg.	27 pou 8 lig.	E.	Brouil.
Midi.	6 d. au-dessous de 0.	62 deg.	27 pou 8 lig.	E.	Brouil.
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midi vr.	Couch.	Phases.	Age.	
7 h.	00 h.	4 h.			
35 m.	11 m. 42.	49 m.	Dernier quart.	25	

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^m.

A Paris, à la Librairie-Correspondance de P. Justin, rue de Gaillon, n° 13, et à l'Office Correspondance de Lepelletier Bourgoin et C^o, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 18.

PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

Lyon, 21 janvier 1838.

DE LA NÉCESSITÉ D'INDIQUER NETTEMENT LES PRÉTENTIONS ACTUELLES DE LA DÉMOCRATIE.

Si la puissance des idées démocratiques pouvait être l'objet d'un doute, il suffirait pour le lever de voir la persistance avec laquelle certains hommes s'efforcent de la nier. Depuis sept ans surtout, quo d'efforts d'intelligence, que de dépenses d'esprit et d'argent, que de sophismes, que de mensonges, que de calomnies ont été employés, dirigés contre les idées nouvelles!

Au milieu des agitations de la place publique, avant comme après la victoire, nous avons vu la même énergie se déployer contre elles, et elles sont restées vivaces; si quelques doutes se sont élevés, ce n'est certes pas sur leur excellence, mais seulement sur les moyens de les pratiquer, sur l'opportunité de leur mise à exécution, sur la valeur des hommes de notre époque. Eh! qu'importent les hommes et les questions de temps quand il s'agit des germes qui doivent féconder l'avenir de l'humanité, le modifier, aider à l'extirpation de tant de misères qui nous accablent! — Le but de la démocratie n'est autre chose que la recherche des moyens qui peuvent améliorer matériellement et moralement la société.

Toute institution qui a pour but de détruire un vice, de répandre une vérité, est démocratique; toute institution qui amortit une souffrance, qui détruit une misère, crée une ressource sociale, est éminemment démocratique. Que les contempteurs de nos principes se posent tant qu'ils voudront en hommes de haute intelligence, qu'ils appellent nos doctrines des préjugés, qu'ils les proscrivent ou les combattent, ils ne les empêcheront pas de couler à pleins bords dans la société moderne et d'y faire invasion.

Malgré tous les obstacles et toutes les résistances, elles triompheront; elles auront même raison des antipathies de tous les hommes droits et consciencieux que des intérêts et leur éducation ont placés en dehors de la fraction de la société qu'on appelle démocratie, et qui est appelée à réunir un jour l'universalité des citoyens.

Son avenir sera beau; car sa domination doit être toute morale, toute d'adhésions amenées par la conviction. Ce qui trouble bien des consciences, ce sont les faits actuels qui semblent peser de tout leur poids sur la société, et paraissent la dévouer à l'immobilisme. — Le monde moral n'est pas plus immobile que le monde physique, et, parce que nous ne les voyons pas toujours accomplir leur mouvement, il ne s'en opère pas moins. La différence est que le monde physique s'agit sur lui-même, tandis que le monde moral marche invariablement vers un seul but, la perfection de l'homme par l'association. Les moyens d'arriver à le grandes améliorations sont maintenant entre nos mains; le droit de discussion est conquis, et le droit de fouiller dans les profondeurs des plaies de la société est aussi bien acquis par la philosophie que celui d'expérimenter les maux physiques par la médecine. Aussi sommes-nous bien assurés que la politique pas plus que la médecine ne restera en arrière de sa destination.

Quel est l'agent du progrès en France? l'élément démocratique: c'est à lui que nous devons toutes les innovations heureuses qui se sont accomplies depuis 1789. Si les préjugés de naissance ont été à peu près détruits, si l'égalité a commencé à pénétrer dans nos lois, si notre législation pénale s'est adoucie, si l'instruction est plus répandue, si la société est devenue plus active, plus industrielle, n'en doutons pas, c'est à la démocratie que nous le devons: sa vigueur est telle qu'elle a su d'une part briser grand nombre de ses ennemis, et de l'autre faire mouvoir la société.

A la vérité, elle est dans sa marche d'une mobilité qui doit désespérer tout ce qui tend au repos et à la quiétude; pour elle, il n'y a ni repos, ni trêve, elle veut toujours avancer, améliorer; sa tâche n'est pas terminée alors que quelques progrès se sont accomplis et que d'autres sont là qui attendent qu'on leur ouvre les voies pour faire invasion. Cette admirable activité de l'élément démocratique le rend odieux, nous le savons, aux situations acquises, effrayées qu'elles sont de tant d'agitation; mais sa force est si grande, sa moralité est tellement élevée de nos jours, qu'elle pourra se créer une situation meilleure sans faire des ruines. Ceci sera bientôt démontré et compris.

Laissons donc les sophistes parler dédaigneusement de l'avenir de la démocratie, et déclarer, comme le fait M. Jules Lechevalier dans son ouvrage intitulé: *Vues politiques sur nos intérêts moraux et matériels*, qu'elle est en décadence; le temps prouvera invinciblement leur erreur. Pour nous mettre en garde contre toutes les subtilités de nos adversaires, ne cessons jamais de contempler et le passé et le présent; nous en tirerons cette conséquence décisive que nous n'avons pas cessé de soutenir que la situation actuelle, tout imparfaite qu'elle est, est même préférable à celles que nous avons vues ou étudiées. Est-ce à dire qu'il faille en louer beaucoup les hommes qui gouvernent? Non, certes, ce serait une étrange aberration; nos gouvernants ont toujours les yeux fixés vers le passé: c'est pour cela qu'ils n'avancent jamais qu'avec répugnance.

Avec un pouvoir qui comprendrait les véritables tendan-

ces de la France, nous ferions des pas de géants; avec un pouvoir qui ferme les yeux aux vérités les plus palpables, nous ne pouvons marcher qu'avec difficulté. Mais la démocratie a en elle assez de puissance pour ne pas nous laisser systématiquement fixer dans les limites étroites qu'on s'obstine à nous imposer.

Mais pour assurer sa marche, pour éviter des désastres, il faut que ses directeurs aient bien la conscience de leur époque, des forces vitales qui se heurtent, qui sont en mouvement; il faut qu'il s'éclaircissent sur les hommes qui occupent la scène politique, qu'ils les sondent et les apprécient sans aigreur, sans passion et sans engouement: c'est le seul moyen d'éviter de nouvelles déceptions.

Selon nous, le service le plus important à rendre au parti populaire serait d'indiquer raisonnablement ce qu'il peut espérer, non dans un avenir lointain, mais dans les temps prochains; ce serait aussi d'enseigner au peuple les obstacles qui s'opposent à la réalisation de certaines idées vraies en elles et peu admissibles dans la situation présente, de lui enseigner qu'on ne peut pas en finir avec le passé sans modifier avant tout les idées qu'il nous a léguées, les faits qu'il a créés, les préjugés qu'il a entassés, et que la violence contre les idées n'a jamais réussi à les détruire; que c'est à l'instruction, au développement de nouvelles théories, à la création de nouveaux faits, qu'on doit confier le soin de faire mieux que ce qui a existé: — d'ailleurs, il n'appartient guère à une génération de fixer *a priori* les destinées des générations suivantes.

Des écrivains de talent ont jeté sur l'avenir des regards hardis et profonds: ils nous ont souvent montré la démocratie triomphante, mais dans un avenir lointain; d'autres nous ont énuméré avec sagacité les plaies de l'ordre social, en nous parlant de remèdes impraticables, car ils ne seraient ni compris ni réalisables. La société veut bien marcher vers le mieux; avant tout il faut qu'elle sache si cette marche sera certaine, si les biens promis ou entrevus ne sont encore qu'à l'état de théories; si ces théories peuvent être controversées, le peuple ne pourra jamais les comprendre, car le temps lui manquera pour peser toutes les idées qui s'y rattacheront. Ce qu'il faut donc à la démocratie, c'est un programme qui puisse être adopté par tous les hommes qui veulent son triomphe, programme du temps présent, programme qui puisse se réaliser malgré toutes les volontés réunies de l'aristocratie; programme pacifique, car, s'il contient des résolutions qui blessent un trop grand nombre d'intérêts, ce ne sera pas un programme démocratique, mais bien une déclaration de guerre. Et ce qui distingue l'époque actuelle, c'est le besoin de réaliser des améliorations pacifiquement. Vainqueurs et vaincus sentent qu'ils n'ont rien de bien utile à gagner dans des luttes armées.

Ce qui a perdu souvent les défenseurs de la démocratie dans l'esprit du peuple, c'est le vague de leurs idées définitives, c'est le charlatanisme de leurs promesses: prévoir et dire ce qui doit se faire dans son intérêt, ce qu'on doit espérer, ce qu'on peut accomplir, est donc chose urgente.

Le centre gauche vient d'obtenir une sorte de revanche de l'échec qu'il a subi par suite de l'adoption de l'amendement de M. Hébert dans le paragraphe de l'adresse relatif à l'Espagne. Si la revanche prise ne semble pas d'abord compenser suffisamment l'échec éprouvé, elle est loin cependant d'être sans signification.

Ainsi, dans le renouvellement des bureaux auquel il a été procédé hier, le ministère et les doctrinaires réunis n'ont obtenu que sept nominations, à savoir: celles de MM. Duchâtel, Guizot et Persil comme présidents des 1^{er}, 8^e et 9^e bureaux, celles de MM. Chazot, Champlâtreux, Desmots et Lemercier comme secrétaires des 1^{er}, 3^e, 7^e et 8^e bureaux.

Le centre gauche a obtenu neuf nominations, celles de MM. Thiers, Teste, Defitte, Passy et Dufaure comme présidents des 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 7^e bureaux, et celles de MM. Berger, Malleville, Gouin et Ducos comme secrétaires des 4^e, 5^e, 6^e et 9^e bureaux.

Restent M. Debelleyne, dont l'opinion n'est pas classée, et qui a été nommé président du 6^e bureau; M. Aumont-Thiéville, qui appartient à l'opposition avancée, et qui a été nommé secrétaire du 2^e bureau.

Le compte général des voix, relevé avec la plus scrupuleuse exactitude, a constaté la présence de 342 votants, dont 172 pour les candidats du centre gauche et de la gauche, et 170 pour les candidats du ministère et de la doctrine. Nous avons, en outre, entendu faire par des députés la remarque que pas un ministériel ne manquait dans les bureaux, tandis qu'il manquait un assez bon nombre de membres de l'opposition.

Après avoir constaté ce résultat, n'est-il pas permis de dire que le vote de l'amendement Hébert, qui semble en contradiction avec les choix que nous venons de rapporter, prouve seulement que la question a été mal comprise et qu'il n'y a pas à la chambre assez d'énergie et de parti pris pour lutter contre les mauvaises tendances du gouvernement dans les questions extérieures?

En tous les cas, le ministère, qui avait si vite et si glorieusement chanté son triomphe après le vote de la dis-

ussion de l'adresse, doit aujourd'hui rabattre beaucoup de ses prétentions. Il doit être bien clair pour lui qu'il ne maintient l'équilibre dans la distribution des suffrages de la chambre, qu'il n'a de chances de majorité (et d'une bien faible majorité) qu'avec l'appui des doctrinaires; que les doctrinaires sont gens à le laisser là au premier jour, et qu'ainsi il est incessamment à la veille de marcher seul, par conséquent de se retirer.

D'autre part, il est certain qu'il n'est rien et ne peut rien sans l'appui de la gauche; sans elle il n'arrivera pas, et, s'il arrive, les députés qui auront fait son élévation pourront faire sa chute. On le voit, le débat est toujours entre M. Guizot et M. Barrot.

Un commencement d'incendie a eu lieu chez M. Berthon, imprimeur, rue Royale, n° 1. Le feu a pris dans un tuyau de cheminée, sans avoir causé un dommage important.

L'avis suivant de M. le maire de Lyon, en date du 20 courant, vient d'être affiché:

Considérant que plusieurs incendies, peu considérables, se sont manifestés depuis quelques jours en cette ville, M. le maire croit devoir inviter ses concitoyens à redoubler de précautions pour éviter tout sinistre de ce genre. Les malheurs qui viennent d'affliger trois grandes capitales de l'Europe sont un avertissement qu'il ne faut pas négliger. Les habitants comprendront que la prudence est d'autant plus nécessaire dans les circonstances où nous nous trouvons, que l'intensité du froid, en même temps qu'elle est de nature à paralyser presque tous les moyens de secours, ajoute encore à l'activité dévorante du feu.

Le maire de Lyon, vu l'art. 11 de la loi du 21 mars 1831, portant:

- « Sont appelés à l'assemblée des électeurs communaux :
- » Les membres et correspondants de l'Institut ;
- » Les docteurs de l'une ou de plusieurs des facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres, après trois ans de domicile réel dans la commune ;
- » Les anciens fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire, jouissant d'une pension de retraite ;
- » Les employés des administrations civiles et militaires, jouissant d'une pension de retraite de 600 fr. et au-dessus ;
- » Les élèves de l'école polytechnique qui ont été, à leur sortie, déclarés admis ou admissibles dans les services publics, après deux ans de domicile réel dans la commune : toutefois les officiers appelés à jouir du droit électoral en qualité d'anciens élèves de l'école polytechnique, ne pourront l'exercer dans les communes où ils se trouveront en garnison qu'autant qu'ils y auraient acquis leur domicile civil ou politique avant de faire partie de la garnison ;
- » Les officiers de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite ;
- » Les citoyens appelés à voter aux élections des membres de la chambre des députés ou des conseils-généraux des départements, quel que soit le taux de leurs contributions dans la commune ;

Donne avis que les personnes domiciliées à Lyon, qui se trouveraient dans l'une des positions ci-dessus indiquées, sont invitées à se présenter à la mairie, bureau des listes électorales, avec les titres établissant leurs droits, à partir de ce jour jusqu'au 2 février prochain.

On nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,
Dans notre numéro de ce jour, en indiquant le danger de la rase de la rue du Tupin-Rompu, vous avez fait honte à l'autorité d'avoir laissé frayer un chemin sur le trottoir du quai, et qui a fait barrer ce chemin avant de faire améliorer ce passage. Aussi qu'est-il arrivé un instant après? que la voiture à cinq chevaux d'un nommé Drivon, de Rives, chargée de chiffons, y a brisé son essieu. Aujourd'hui même, à trois heures du soir, l'autorité, après l'accident, s'est empressée de faire casser les rives glaciaes du ruisseau.
N'est-ce pas l'accomplissement du proverbe de « fermer les écuries lorsque les chevaux sont partis? »
Heureusement, la voiture en tombant n'a blessé personne.
Un de vos abonnés.

MARSEILLE. — La malle-poste de Paris n'est entrée hier à Marseille qu'à près d'une heure de l'après-midi. Il y a toujours beaucoup de neige sur la route, et c'est, nous le croyons, la cause de ce retard, qui contrarie singulièrement le commerce.

— Dans la journée de mardi, un banquier de notre ville, M. C.... s'est brûlé la cervelle. L'arme dont il s'est servi est un énorme pistolet d'arçon, qui lui a fracassé la tête de la manière la plus horrible. Rien, d'ailleurs, dans ses paroles et dans sa conduite n'avait annoncé sa funeste résolution; elle paraît avoir été prise instantanément sous le coup d'une contrariété d'affaires.

— Hier, nous avons eu un nouveau suicide à déplorer; on nous communique à ce sujet la note suivante :

« Un de nos honorable négociants, M. K., vient d'être victime d'une de ces organisations malheureuses dont la sensibilité, portée jusqu'à l'exaltation, conduit au désespoir et souvent au suicide.

» Homme de cœur et de conscience, portout il avait conquis l'estime et le dévouement de ses nombreux amis; homme de science et de doctrine, il comprenait les questions d'honneur comme il comprenait tous ses devoirs; ses habitudes laborieuses et ses connaissances commerciales lui avaient fait une position heureuse et honorable.

» Il avait tout pour être heureux; il lui a manqué une maison de santé. Malheureusement, les prévisions de la science et les secours de l'art n'ont pu devancer l'explosion du mal.

— Voici encore qu'un troisième suicide nous est annoncé: c'est à La Ciotat qu'il a eu lieu. La victime est un neveu de l'amiral Gantheaume; désespéré de la perte d'une sœur, il n'a pas eu la force de lui survivre.

Après avoir long-temps voyagé incognito sur les plus hautes montagnes du monde, j'ai découvert un farineux...

Ici l'orateur fit une pause ; promenant un regard de satisfaction sur son auditoire et avisant un bonnet Limousin dont la joue enflée dénotait une dent compromise par quelque affection douloureuse...

« Faites-moi l'amitié, mon jeune ami, ajouta l'artiste en plein vent, de vous gargariser un instant avec une demi-cuillerée d'eau naturelle que je vous présente ; et vous, public souvent incrédule, attention ! vous allez voir. »

Malheureusement un agent de police, agent de la plus sceptique espèce, suivit Combes avec les autres et arriva au moment où, recourant au remède plus sûr du baume d'acier, il extirpait sans douleur la dent malade du maçon.

Aujourd'hui, devant la police correctionnelle, Combes, que a prévention signale comme ayant illégalement pratiqué une opération chirurgicale, soutient qu'il n'a pas arraché la dent du maçon.

Le tribunal ne se rend pas à ces bonnes raisons ; mais usant d'indulgence, il ne condamne le prévenu qu'à 20 fr. d'amende.

— Les deux frères Nacu sont prévenus d'outrages envers un préposé de pont à bascule. Au dire de la prévention, ils ont à l'envi prodigué à ce fonctionnaire public toutes ces épithètes du vocabulaire que les gens du peuple ont l'habitude de consacrer à l'expansion de leur bile et à la manifestation de leur mauvaise humeur.

— D'abord, et d'une, dit Adélaïde Nacu, l'aîné des deux frères, j' n'ons pas besoin d'avouer ni d' procureur pour dévoiler notre affaire. Ça n' sera pas long. Pas vrai, Jérôme, que c' chrétien-là qui vient nous déranger est un vrai gueux ?

— C'est un brigand fini, répond Jérôme, un gueux à rendre-couleur ; une vraie canaille d'homme comme cela ne devrait pas être reçu dans une justice de braves gens comme vous me faites tous l'effet d'être, en vérité du bon Dieu.

M. le président : Voici une singulière justification et toute nouvelle ; vous êtes inculpés d'avoir injurié le préposé, et vous vous défendez fort utilement.

Nacu premier : C'est un vrai chouan, mon bon juge ; c'est un vrai gueux, comme vous êtes un digne homme.

Nacu second : C'est un préposé du diable, un brigand de grande route, qui renie son prochain.

Les deux Nacu : C'est un filou, c'est un voleur. Nous demandons l'audition des témoins.

M. le président : Et le tribunal y renonce, car il n'en a pas besoin. Vous venez en effet de commettre à l'audience le délit qui vous était reproché, en supposant que vous ne l'avez pas commis sur la grande route.

Nacu aîné : Il paraît qu'on ne peut pas se défendre.

Nacu jeune : Une autre fois je prendrai un procureur qui sache le latin, si j'en étais capable.

M. le président : Vous ferez beaucoup mieux une autre fois de ne pas vous mettre en contravention et de ne pas chercher à vous sauver d'une contravention par un délit.

Nacu (Adélaïde) : Frère, c'est comme qui dirait tomber de fièvre en chaud mal.

Nacu (Jérôme) : Ou, comme dit mon feu Pierre, qui lit couramment, c'est tomber de carick en syllabe.

M. le président : Allons, en voilà assez, soyez plus circonspects à l'avenir.

Nacu aîné : Nous ferons à l'avenir comme vous dites ; mais voyez-vous, il n'y a pas de fiel pour deux sous, et si M. Péan tout veut nous faire l'amitié d'une fiole de vin bouché, ce sera une affaire réglée.

Nacu jeune : Ça s'ra comme dit Jérôme, sans compter les 16 fr. 50 c. de contravention qui est pour le gouvernement, et que je ne regrette pas, vu qu'il a de grands frais.

Le tribunal condamne chacun des prévenus à 16 f. d'amende.

Extérieur.

GRÈCE. — La démission de M. de Rudhart, président du conseil des ministres, est positive ; elle a été acceptée le 19 décembre.

Certes, on peut se réjouir de cet événement qui délivre la Grèce d'une administration anti-nationale ; mais il est malheureusement trop vrai qu'il est peut-être trop tard aujourd'hui pour que l'on puisse espérer de guérir les plaies faites à ce infortuné pays par la pitoyable administration qui a succédé à l'insurrection.

BOURSE DE PARIS DU 19 JANVIER.

Au commencement du marché nos fonds étaient très-demandés, mais quelques ventes ont fait baisser le 5 p. 0.0. Il y a stagnation complète dans les valeurs industrielles.

Le bruit courait que le gouvernement avait reçu la nouvelle que le roi de Prusse était à l'agonie.

Table with 5 columns showing market data for various instruments like 100 pour cent, 100 pour cent fin courant, etc.

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 10.

Feuilles d'Annonces.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(6873) A VENDRE. — Un fonds de ferblantier exploité dans l'un des meilleurs quartiers de la ville et pourvu d'une bonne et nombreuse clientèle.

EAUX MINÉRALES D'ALLEVARD (ISÈRE).

A LOUER, pour entrer en jouissance le 1er mars 1838. — L'Hôtel du Nord, ou des Bains, construit depuis peu d'années, composé de dix-sept pièces, avec cave, grenier, cour, jardin, fontaine, écurie, fenil et autres accessoires.

L'efficacité des eaux depuis long-temps reconnue, la beauté des sites, les promenades pittoresques qui y sont ménagées promettent affluence, et le propriétaire de l'hôtel étant disposé à y faire toutes les constructions nouvelles qui seront nécessaires, cet établissement est destiné à prendre une très-grande importance.

S'adresser, pour avoir de plus amples renseignements et pour traiter, à M^e Guerre, notaire à Allevard, ou à M^e Penet, notaire à Grenoble. (6875)

ANNONCES DIVERSES.

(6879) A LOUER. — Un appartement à un 1er étage, propre à toutes sortes d'établissements, situé place de la Boucherie-des-Terreux.

MALADIES SECRETES.

Récents, anciennes et réputées incurables, Guéries sans rechute d'un à cinq jours, par une méthode unique aussi sûre que facile, par le docteur Thivaud, de Montpellier.

Pommade Mèlainocôme.

Il n'est bruit en France que des merveilles de cette précieuse pommade qui teint les cheveux, moustaches et favoris du plus beau noir sur-le-champ, et sans aucune préparation, les fortifie, les épaissit et les empêche à jamais de blanchir et de tomber.

SIROP DE LAIT D'ANESSE.

Tout le monde connaît les propriétés du Lait d'Anesse dans les MALADIES DE POITRINE, dans la PULMONIE, les ASTHMES, TOUX, RHUMES, CATARRHES, OPPRESSIONS, etc. ; la difficulté de se procurer ce précieux remède a décidé les chimistes à composer avec ses principes un médicament qui en eût toutes les propriétés.

MALADIES DE POITRINE.

Le Sirop pectoral de Vèlar, approuvé des Facultés de médecine comme le plus puissant spécifique, est on puisse faire usage contre les rhumes, catarrhes, asthmes, irritations d'estomac et de poitrine, les crachements de sang ou hémoptysie, la transpiration arrêtée, vulgairement appelée chaud et froid, et contre la coqueluche, se vend chez Courtois, ancien pharmacien-interne des hôpitaux civils et militaires.

DÉPÔTS :

- Vienne, Mouret fils, épicier, rue Marchande.
Givors, Thivy, épicier, Grande-Rue.
Grenoble, Decheaux père, quincaillier, Grande-Rue.

BREVET D'INVENTION. — ORDONNANCE DU ROI.

TRÉSOR DE LA POITRINE. PATE PECTORALE DE MOU DE VEAU.

De DÉGÉNÉTAIS, pharmacien, rue St-Honoré, n° 327, à Paris, reconnue supérieure à tous les pectoraux par les premiers médecins de FRANCE et d'ANGLETERRE, pour la guérison des RHUMES, TOUX, CATARRHES, ASTHMES, ENROUEMENTS et toutes sortes d'affections de poitrine.

- (291) LE MÉRITE des chocolats Perron est une pureté parfaite, une digestion facile, un parfum suave et non irritant, une économie réelle par les prix de 2 et 3 fr.
(292) M. DESIRABODE, chirurgien-dentiste du Roi, seul propriétaire d'une eau dont les qualités sont très-anciennement connues pour blanchir à l'instant les dents les plus noires.

DRAGÉES ARABIKES, OU TABLETTES ADOUCISSANTES ET PECTORALES, De ROMAN, pharmacien, rue du Plat, n° 13, à Lyon.

Cette préparation, d'une qualité suave et parfaite, est employée avec le plus grand succès dans les rhumes, toux, catarrhes, phthisie, coqueluche, enrouements, et généralement dans toutes les affections de poitrine qu'elle guérit ou soulage en peu de temps. — Prix de la boîte : 1 fr. 25 c.

Maladies Secrètes et de la Peau.

SIROP VEGETAL DE SALSEPAREILLE. Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure.

- On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)
A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauhan, n° 15.
A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.
A Grenoble, chez Decheaux père, quincaillier, Grande-Rue.
A Genève, chez M. Burkel, droguiste.